



Faculté des Sciences de l'Homme et de l'Environnement

Dossier de demande d'habilitation des formations
de niveau Licence Professionnelle pour la
contractualisation 2010-2013

Domaine : **Sciences, Technologies et Santé**

Mention : **Commerce**

Responsable de la mention : Jean-Claude GATINA

SOMMAIRE

I. Fiche récapitulative	p. 4
II. Résumé du projet	p. 6
III. Description générale du projet	p. 7
III. 1. Objectifs de la formation	p. 7
III. 2. Domaine de formation	p. 7
III. 3. Positionnement du projet par rapport à l'offre de formation existante	p.8
III. 4. Partenariat avec les milieux professionnels	p.10
III. 5. Partenariats avec d'autres établissements de formation	p.11
III. 6. Publics visés	p. 12
IV. Organisation de la formation	p. 13
IV. 1. Les parcours	p. 13
IV. 2. Structuration	p. 14
IV. 3. Enseignements	p. 14
IV. 4. Projet tutoré	p.16
IV. 5. Organisation du stage	p. 17
IV. 6. Alternance	p.18
IV. 7. Mémoire	p. 18
IV. 8. International	p. 19
IV. 9. Autres modalités pédagogiques	p. 19
V. Equipe pédagogique	p. 21
V.1. Enseignants de l'établissement	
V. 2. Enseignants d'autres établissements	p. 22
V. 3. Professionnels	p. 23
V. 4. Animation de l'équipe pédagogique	p. 23
VI. Evaluation	p. 24
VI. 1. Modalités de contrôle de connaissances	p. 24
VI. 2. Jury	p. 25
VI. 3. Modalités d'évaluation des enseignements	p. 25

CAMPAGNE 2010

Dossier de demande d'habilitation à délivrer la licence professionnelle

A transmettre à la direction de l'enseignement supérieur via la procédure de remontée sur le serveur INTERNET

Indiquer dans le tableau ci-dessous le nom du fichier correspondant à ce dossier et le nombre d'annexes à ce fichier, ainsi que leur nom :

Nom du fichier déposé sur le serveur et correspondant à ce dossier de demande d'habilitation :	STS_LPRO_mention-commerce.pdf	
Joindre la fiche d'inscription au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles)	Oui	
Nombre d'annexes (courriers de soutien, convention, autres) :	2	
Nom et objet du fichier correspondant à l'annexe 1	STS_LPRO_mention-commerce_Annexes.pdf	
Nom et objet du fichier correspondant à l'annexe 2	STS_LPRO_mention-commerce_RNCP.pdf	
Nom et objet du fichier correspondant à l'annexe 3		
Nom et objet du fichier correspondant à l'annexe 4		
Nom et objet du fichier correspondant à l'annexe 5		

Pour toute information :

<i>Cédric BOULANGER</i>	<i>Sylvain ROUSSEL</i>
<i>Tél. : 01.55.55.65.95</i>	<i>Tél. : 01.55.55.70.60</i>
<i>E-Mail : cedric.boulangier@education.gouv.fr</i>	<i>E-Mail : sylvain.rousseau@education.gouv.fr</i>

Ce projet est-il lié (au niveau de la dénomination nationale) à d'autres projets ou à des licences professionnelles déjà habilitées dans l'établissement (cf. page 1 de la notice jointe)? Si oui, indiquer lesquels :

~~OUI~~

NON

Des indications sur la manière de remplir le dossier sont données dans la notice jointe. Veuillez vous y reporter.

I – Fiche récapitulative

UNIVERSITE responsable du projet : Université de La Réunion

Vague contractuelle (entourer la lettre correspondante) : A B C D

Intitulé proposé de la licence professionnelle : Commerce

Spécialité : Commercialisation des biens et des services industriels

Code CNIS : 251 p

Existait-il une formation visant ce secteur d'activités dans l'établissement universitaire ou dans le ou les établissements partenaires : DNTS, DEUST, DU, ...? OUI NON

Si OUI, préciser de quelle formation il s'agit et joindre en annexe tous documents :

- indiquant la nature et le nombre des effectifs accueillis (FI ou FC, DEUG, DUT, DEUST, BTS, ...) au cours de chacune des années de fonctionnement ;
- apportant des précisions sur l'insertion professionnelle des diplômés (résultats quantitatifs, niveau de qualification de l'emploi occupé, ...)

Composante(s) assurant

- **la responsabilité pédagogique de la formation** : UFR Sciences de l'Homme et de l'Environnement

- **la responsabilité administrative (inscription des étudiants)** : UFR Sciences de l'Homme et de l'Environnement

Composante(s) associée(s) : (décrire brièvement en quoi consiste l'association) :

Autre(s) établissement(s) concerné(s) : Lycée Pierre Lagourgue

(Préciser si une cohabilitation est demandée pour certains établissements d'enseignement supérieur.

Si l'autre établissement est un lycée, joindre un exemplaire de la convention prévue pour cette licence professionnelle)

Localisation de la formation**Etablissement** : Université de La Réunion**Commune** : LE TAMPON**Code département** : 97 430

(Si le fonctionnement est prévu sur plusieurs sites, préciser ci-dessous lesquels (les modalités de cette organisation sur plusieurs sites devront être indiquées dans le paragraphe IV.2)

Responsable de la formation**Nom, grade, fonctions** : Jean-Claude GATINA, Professeur

- discipline principale enseignée : Energie, Environnement, Mécanique
- autres formations dont il assure la responsabilité : L1 Sciences de la Construction

Tél. : 0262.57.95.50**Fax** : 0262.57.95.51**Mèl.** : gatina@univ-reunion.fr**Url de la composante assurant la responsabilité administrative de la licence professionnelle au sein de l'université habilitée** : <http://www.univ-reunion.fr/fshe>**Date d'examen par le CEVU et avis pour la création :****Date d'examen par le CA et avis pour la création :****Signature du chef d'établissement :****Classement de l'établissement**

II – Résumé du projet

UN DIPLÔME PROFESSIONNEL BAC+3 SOUHAITE par les milieux professionnels (forte demande de Technico-commerciaux en entreprise dans l'île et la zone Océan Indien).



L'APPORT D'UNE FORMATION COMMERCIALE **enrichie d'une approche de la langue chinoise et du contexte géoéconomique de l'ASIE** (situation privilégiée de LA REUNION pour le commerce en anglais ou en chinois).

L'ACQUISITION D'UNE DOUBLE COMPÉTENCE TECHNIQUE ET COMMERCIALE par une formation scientifique et technique.

LA PARTICIPATION ACTIVE DE PROFESSIONNELS À L'ENSEIGNEMENT avec l'équipe de professeurs (enseignants chercheurs de l'université et professeur en lycée) pour apporter un enseignement proche des réalités du monde du travail.

DES PROJETS TUTORÉS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS avec : les milieux professionnels, l'incubateur technologique (IUT de ST-PIERRE), et Lycée Pierre LAGOURGUE du TAMPON.

UN STAGE EN ENTREPRISE DE LONGUE DURÉE (3 mois) pour CONCRÉTISER la FINALITÉ PROFESSIONNELLE de la Licence et favoriser concrètement l'embauche.

III – Description générale du projet

III.1 – OBJECTIFS DE LA FORMATION

Métiers actuels et futurs visés (Niveau II) en regard, en particulier, de la nomenclature INSEE :



LES EMPLOIS VISES :

- Les postes de technico-commercial dans tous secteurs d'activités industrielles de biens et de services.
- Les postes où il faut être capable de faire une proposition technique adaptée aux besoins des entreprises clientes mais aussi être des interlocuteurs privilégiés pour assurer le suivi de la relation commerciale adaptée notamment au contexte de l'Océan Indien (en anglais ou en chinois).
- Les postes dans les secteurs du commerce technique :
 - Acheteur ou Vendeur de biens et de services industriels.
 - Technico-commercial (sédentaire ou itinérant).
 - Chef de produit.
 - Responsable logistique.
 - Responsable qualité.

Compétences visées (en référence à la fiche RNCP) :



"Acquérir une double compétence pour construire son projet professionnel "

- Apporter à des étudiants d'origines diverses, mais possédant un premier cycle scientifique et/ou technologique de niveau Bac +2 les OUTILS NÉCESSAIRES À LA COMMERCIALISATION DE BIENS ET DE SERVICES INDUSTRIELS. Permettre aux étudiants, par les missions réalisées en entreprise et le stage de longue durée, DE CONSTRUIRE LEUR PROJET PROFESSIONNEL en intégrant le monde du travail. Étoffer la personnalité de l'étudiant en développant L'OUVERTURE d'esprit sur le contexte international, L'ADAPTABILITÉ et la prise D'INITIATIVE dans l'action commerciale.

Joindre la fiche d'inscription au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles)

III.2 – DOMAINE DE FORMATION

La licence professionnelle est rattachée au domaine « Sciences, Technologies et Santé » de l'Université de La Réunion.

III.3 – POSITIONNEMENT DU PROJET PAR RAPPORT A L'OFFRE DE FORMATION EXISTANTE

Cette formation s'inscrit dans une logique de formation appliquée orientée sur des débouchés professionnels en relation avec le monde de l'entreprise et des collectivités dans un cadre régional, national ou international (notamment la zone Sud Ouest de l'Océan Indien).

Il s'agit de former les étudiants avec des connaissances élargies qui leur permettraient très rapidement au niveau L3 de les traduire en compétences autour des activités technico-commerciales.

Ce projet constitue une voie de sortie supplémentaire à BAC+3. Il vient compléter l'offre de formation en Génie Civil, Énergie et Environnement et SPI de l'Université de La Réunion. Le public visé est constitué des titulaires de D.U.T. et B.T.S. ainsi que les étudiants ayant effectué une L2 à l'Université de La Réunion ou ailleurs. Le synoptique présenté par la figure 1 synthétise l'offre de formation et le positionnement de la Licence Professionnelle.

Des collaborations sont prévues avec les formations existantes en métropole afin de faire des échanges d'étudiants en stage et des échanges d'enseignants.

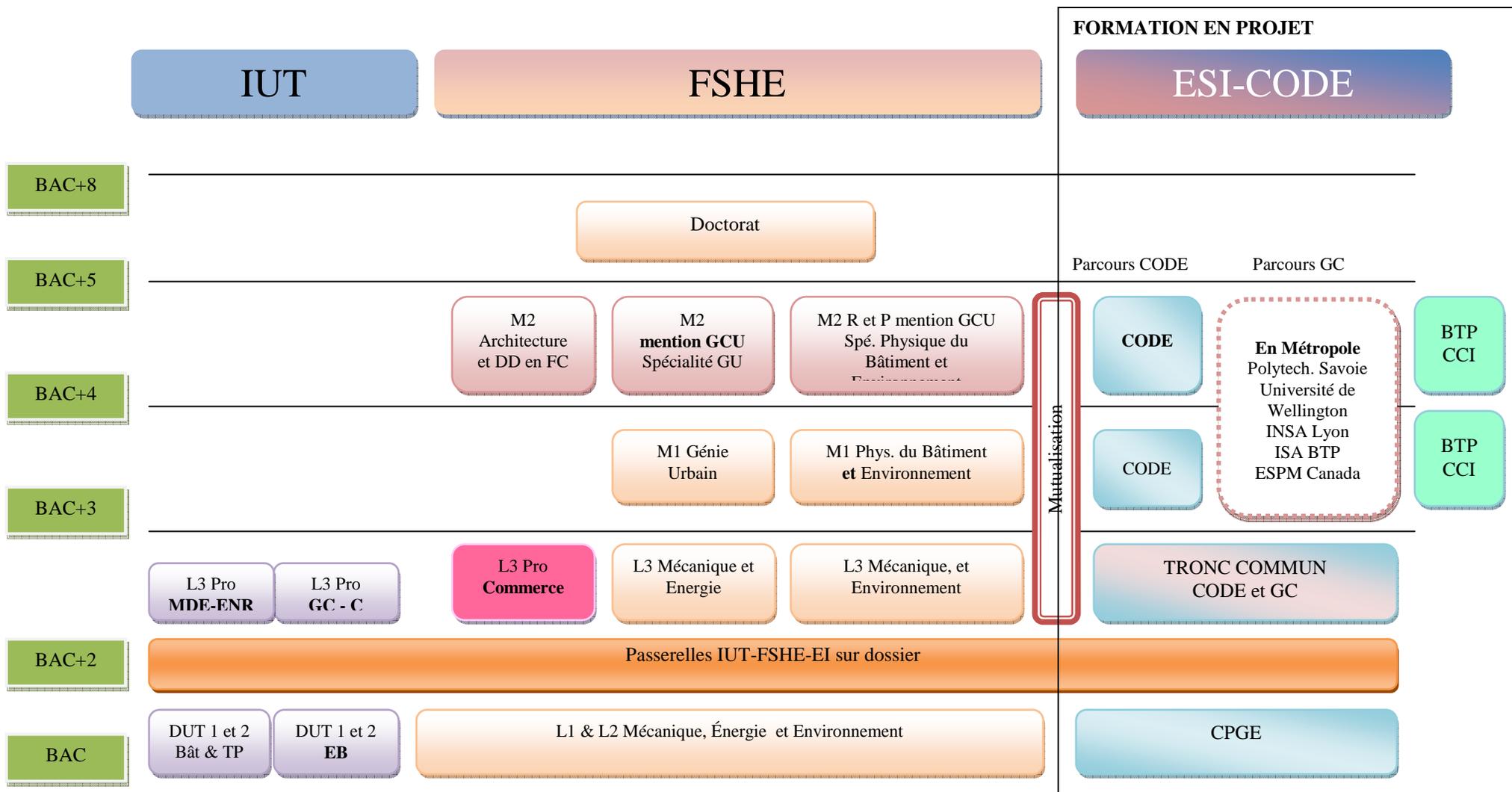
Cette formation requiert un intérêt stratégique pour La Réunion car la demande des professionnels est très forte. La zone Océan Indien constitue, par ailleurs, un marché potentiel qui pourrait être exporté depuis La Réunion grâce à cette création de valeur ajoutée.

POSITIONNEMENT DU PROJET PAR RAPPORT A L'OFFRE DE FORMATION EXISTANTE

Université de rattachement : Université de La Réunion

Dénomination nationale :

Intitulé de la spécialité : Licence Professionnelle Technico-Commerciale, Système - Energie - Environnement



III.4 – PARTENARIAT AVEC LES MILIEUX PROFESSIONNELS (cf. notice)

Entreprise	Domaine d'activité	Contact	Type de soutien			
			Soutien	Cours	Stages / Projets tutorés	Conception
IDEAL FERMETURE	Clôtures et menuiseries extérieures, automatismes	M Alain JOUVE	X	X	X	
COM.SE.BO Camif OI	Outillage pour professionnels Matériel didactique	M Patrice PIQUET	X	X	X	X
COREDIME	Matériel électrique	M Frédéric CAZEAU	X	X	X	X
AGR	Matériel Travaux publics	M LESPORT	X		X	
DUMESGNIL	Outillage pour professionnels Grossiste quincaillerie	M Olivier ISAUTIER	X	X	X	X
FOUCQUE MATP	Matériel Agricole et Travaux publics	M Fabrice LAURET	X	X	X	X
ISOPLAST	Matériaux isolants	M Jérôme ISAUTIER	X		X	
PROLAB Groupe LOCATE	Matériel biomédical	M Gilles BRUNET	X		X	
PROMEDICAL Groupe LOCATE	Matériel médical	M Lédier HOAREAU	X		X	
SOLAR REUNION GOUPE DIJOUX	ENERGIE SOLAIRE	M Michel DIJOUX	X			

III.5 – PARTENARIAT AVEC D'AUTRES ETABLISSEMENTS DE FORMATION

Un partenariat étroit est mis en place avec le Lycée Pierre Lagourgue qui possède des équipements adéquats liés aux enseignements technologiques et un BTS Technico-commercial.

Le partenariat projeté consisterait :

- *À accueillir les étudiants lors des projets tutorés ;*
- *À les encadrer lors de ces mêmes projets ;*
- *À participer aux enseignements ;*
- *À participer aux différents jurys (de recrutement et d'obtention) ;*
- *À s'impliquer dans l'évolution de la formation au travers du comité de suivi pédagogique ou du conseil de perfectionnement ;*
- *À proposer aux étudiants des stages en entreprise ;*
- *À faire bénéficier aux étudiants du réseau de professionnels de l'établissement ;*
- *À suivre les étudiants en stage ;*
- *À participer aux différentes évaluations associées aux stages et aux projets tutorés.*

III.6 – PUBLICS VISES (cf. notice)

Effectifs attendus	2010	2011	2012	2013
Formation initiale hors apprentissage et hors contrats de professionnalisation	5	5	5	5
Formation par apprentissage				
Contrats de professionnalisation	10	10	10	10
Formation continue	5	5	5	5

Formation initiale (y compris apprentissage et contrats de professionnalisation). **A quels publics d'étudiants la licence professionnelle s'adresse-t-elle ?** (DEUG, BTS, DUT, DEUST... Préciser lesquels (spécialité).

1) ÊTRE TITULAIRE D'UN BAC+2 SCIENTIFIQUE OU INDUSTRIEL de type :

- Diplôme Universitaire de Technologie (Gmp, Gim, GE2i, MPh, Qlio, etc....).
- BTS (Management des Unités Commerciales, Technico-Commercial, Assistant technique d'ingénieur, biochimie, MAI, électrotechnique, etc....).
- Licence L2 à caractère scientifique et technologique (L1-L2 Mécanique Energie, L1-L2 Mécanique Environnement, L1-L2 SPI, L1-L2 Informatique/Physique, etc....).

2) POSSÉDER UN PROFIL :

- d'ouverture, d'adaptabilité, et avoir une personnalité forte et déterminée.

3) AVOIR UNE SOLIDE CULTURE :

- scientifique et technique, ainsi que de la rigueur et un bon esprit de synthèse.

4) Avoir LA VOLONTÉ AFFIRMÉE DE CONSTRUIRE OU DE RENFORCER :

- un projet personnel fort et innovant, afin d'intégrer la réalité internationale du monde du travail.

Formation continue. Quelles sont les catégories de salariés susceptibles d'être intéressés ?

Adultes en reprise d'études, possédant un diplôme de niveau BAC+2 ou ayant un niveau équivalent reconnu par la commission VAP (Validation des Acquis Professionnels). Le jury VAE (Validation des Acquis d'Expérience) peut aussi valider tout ou partie du diplôme pour le candidat s'inscrivant dans cette démarche spécifique.

Quelles sont les modalités de mise en œuvre de la V.A.E. ?

Le référentiel de certification sera établi en collaboration avec le Service Universitaire de la Formation Permanente (SUFP) chargé de la mise en œuvre de la VAE à l'université de La Réunion. Le président de jury VAE est le responsable pédagogique de la formation. Le jury est composé de deux professionnels et de deux enseignants chercheurs de la licence.

IV – Organisation de la formation

IV.1 – LES PARCOURS (cf. notice)

Actions mises en œuvre pour favoriser l'accueil d'un public diversifié et en particulier L2.

Cette formation concerne les étudiants de L2 en Sciences de la construction, en Sciences pour l'ingénieur, en BTS technico commercial, en IUT Génie Civil. Un partenariat étroit sera mis en place pour coordonner les enseignements fondamentaux permettant des passerelles entre ces filières de formation et la Licence Professionnelle.

Description des parcours amont mis en œuvre au sein des différentes filières du domaine de formation concerné par le projet.

Les parcours concernés par cette formation :

- L1-L2 Mécanique Energie
- L1-L2 Mécanique Environnement
- L1-L2 SPI
- BTS Technico Commercial
- BTS Management des Unités Commerciales

IV.2 – STRUCTURATION

Préciser les grandes orientations pédagogiques retenues et l'équilibre pédagogique global

- Le volume horaire total de la formation est de **600 h** dont **100 h** de Projet tutoré
- Semestrialisation : la formation sera dispensée sur deux semestres capitalisables de 300 heures chacune.
- Volume des enseignements (hors stage et projet tuteuré) : 500 h
- Volume du projet tuteuré : 100 h
- Durée de stage : 12 semaines
- Autres modalités pédagogiques : Les enseignements assurés par des professionnels représentent 40 % du volume des enseignements

IV.3 – ENSEIGNEMENTS (cf. notice)

UE	Crédits ECTS	Compétences attendues	Disciplines concernées	Durée totale (en heures)	Modalités de l'enseignement
UE1 Culture Générale (150h)	12	<ul style="list-style-type: none"> - Élargissement de leur champ de référence par l'étude des mécanismes des marchés européens et asiatiques. - Pratique de l'anglais des affaires. - Notion de chinois (mandarin). - Élargissement du champ culturel par les techniques d'expression et de communication commerciale avec une approche interculturelle. 	UE1-1 Economies internationales	36	CM : 18 TD : 18
			UE1-2 Langue des Affaires : Anglais	36	CM : 18 TD : 18
			UE1-3 Notions de chinois (Mandarin)	36	CM : 18 TD : 18
			UE1-4 Communication commerciale, expression écrite	42	CM : 21 TD : 21
UE2 Actualisation des compétences technologiques / méthodologie (100h)	10	<ul style="list-style-type: none"> - Choix de 4 UE sur 6 - Compléter la formation déjà reçue en 1er cycle ou remettre au niveau une formation plus ancienne. - Offrir aux étudiants la connaissance des dernières innovations dans chaque enseignement. - Fournir aux étudiants les outils méthodologiques et sources d'informations pour entretenir leur bagage technique. 	UE2-1 Electronique et Electrotechnique	25	CM : 13 TD : 12
			UE2-2 Automatismes et systèmes numériques de production	25	CM : 13 TD : 12
			UE2-3 Mécanique, Thermique, Hydraulique	25	CM : 13 TD : 12
			UE2-4 Etude des matériaux, Génie Civil, Bâtiment	25	CM : 13 TD : 12
			UE2-5 Génie Energétique	25	CM : 13 TD : 12
			UE2-6 Génie de l'Environnement	25	CM : 13 TD : 12
UE3 Analyse Quantitative (60h)	6	<ul style="list-style-type: none"> - Formation aux éléments de gestion - Connaître les principes fondamentaux qui aboutissent aux résultats économiques et financiers de l'entreprise. - Comprendre les éléments constitutifs des coûts - Négocier en intégrant les 	UE3-1 Informatique appliquée, Internet et TICE	40	CM : 20 TD : 20

		problématiques de résultats. - Savoir utiliser des logiciels informatiques de traitements de données et savoir accéder rapidement à de l'information pertinente par les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).	UE3-2 Analyse des coûts, Gestion financière et budgétaire	20	CM : 10 TD : 10
UE4 Stratégies commerciales et industrielles (90h)	8	- Permettre aux étudiants en particulier issus de formation technique et/ou scientifique d'élargir leur définition du produit ou service. - Permettre aux étudiants de passer d'une logique technique à une logique mercatique.	UE4-1 Mercatique industrielle	25	CM : 13 TD : 12
			UE4-2 Distribution industrielle (Réseaux, Nouvelles Technologies, multimédia)	25	CM : 13 TD : 12
			UE4-3 Logistique internationale	20	CM : 10 TD : 10
			UE4-4 Démarche de qualité	20	CM : 10 TD : 10
UE5 Techniques de négociation (100h)	10	- Préparer les étudiants et les entraîner à la négociation sur des marchés industriels dans un environnement complexe - Faire participer les étudiants aux masters de négociation commerciale et à l'entraînement par des professionnels sur des scénarios issus de cas réels d'entreprise.	UE5-1 Achats et ventes industriels UE5-1.1 Achat industriel UE5-1.2 Achat et vente industriels en Environnement International UE5-1.3 Stratégie industrielle	60	CM : 30 TD : 30
			UE5-2 Contexte juridique de la transaction	20	CM : 10 TD : 10
			UE5-3 Négociation - Vente, Achat appliqué	20	CM : 10 TD : 10

2UE-6 Projet tutoré (100h)	6	Voir IV - 4			
UE7 Stage en entreprise (12 semaines)	8	Voir IV - 5			

IV.4 – PROJET TUTEUR

Préciser l'organisation (durée, modalités d'organisation et d'évaluation), les objectifs visés, la valeur en crédits ECTS

○ 1- Objectifs du projet :

Le projet est conduit tout au long de la formation (100 h).

Il s'agit d'une production collective (2-3 étudiants) réalisée avec l'encadrement d'au moins un enseignant référent, en étroite collaboration avec un tuteur professionnel.

Les moyens multimédias peuvent permettre une collaboration à distance plus réactive.

Les projets ont pour objectif pédagogique de préparer ces étudiants au travail en équipe, sous contraintes de temps et des moyens en développant leur autonomie, leur initiative, leur sens des responsabilités.

Ils ont à comprendre la problématique, l'intégrer dans son contexte, rechercher de l'information, proposer des méthodes de résolution, les faire valider par l'enseignant référent et le tuteur professionnel, organiser et piloter les différentes actions décidées et en rendre compte.

○ 2- Modalités du suivi pédagogique :

Les thèmes de projets tuteurés font l'objet d'une validation par une l'équipe pédagogique. Un professeur référent, membre de l'équipe pédagogique, sera désigné pour son expertise, il assurera le suivi pédagogique du groupe d'étudiants en étroite collaboration avec le tuteur professionnel.

○ 3- Modalités d'évaluation du projet :

Au terme de leur formation académique, les étudiants rédigent un rapport qu'ils soutiennent devant un jury (enseignant référent, tuteur professionnel et partenaires).

La note globale est établie en fonction de la qualité du rapport de projet (2/3 de la note) et de la qualité des prestations lors des soutenances (1/3). L'évaluation porte à la fois sur le travail de groupe et sur le travail individuel.

○ 4-Modalités de déroulement et logistique :

Dans le cursus des études, une journée hebdomadaire est dédiée à la réalisation du projet.

La collaboration avec l'entreprise d'accueil et la durée d'implication dans le projet, s'effectue de début novembre à mi-mars.

Un bilan mensuel avec le tuteur de projet en entreprise et l'enseignant référent permettra de faire le point sur l'état d'avancement du projet.

Crédits ECTS : 6

IV.5 – ORGANISATION DU STAGE

Durée du stage :

12 semaines en entreprise pour les étudiants en formation initiale. Le stage est organisé pendant le temps où les étudiants en alternance sont en entreprise.

Comment s'effectue la recherche des stages ?

La recherche des stages se fait avec le concours du Lycée Pierre Lagourgue, du SUFP, du SCAOIP et de l'équipe pédagogique.

Qui assure le suivi des stages ? Selon quelles modalités ?

L'étudiant restera en contact (messagerie électronique) avec un enseignant référent choisi pour son degré d'expertise par rapport à la problématique du stage. Dans l'entreprise, il sera tuteuré par un professionnel. Enseignant et tuteur feront régulièrement le point de l'évolution de l'étudiant.

Tutorat universitaire : combien d'enseignants sont impliqués ?

4 enseignants de l'Université de La Réunion et 4 enseignants du Lycée Pierre Lagourgue.

Un bilan mensuel avec l'enseignant référent et le tuteur de stage en entreprise permettra de faire le point sur l'état d'avancement du stage.

Tutorat professionnel : comment sont désignés les tuteurs ?

Ils seront désignés parmi les intervenants de la formation.

Comment est évalué le stage ?

Le stage en entreprise donne lieu à la rédaction d'un rapport et à une soutenance devant un jury composé du référent - enseignant, du tuteur de stage de l'entreprise, d'un professionnel et d'un professeur, experts dans le domaine concerné par le stage.

L'étudiant dispose de 30 minutes pour présenter son travail aux membres du jury, puis il est invité à répondre aux questions formulées par chacun des membres du jury.

La note globale est établie en fonction de la qualité du rapport de stage (2/3) et des prestations de l'étudiant lors de sa soutenance (capacité à communiquer, pertinence des réponses apportées (1/3)). Les étudiants en alternance sont évalués selon les mêmes modalités.

Objectifs :

La négociation du contenu du stage devra avoir lieu dès les premiers mois de la formation de façon à ce que l'étudiant recueille toute information nécessaire et ait une connaissance suffisante du marché et des produits ou services commercialisés par l'entreprise qui l'accueille.

Le stage a pour but :

- de permettre à l'étudiant de prendre contact avec le monde du travail,
- de tester ses possibilités d'adaptation personnelle,
- de mettre en pratique les connaissances acquises,
- de lui donner la possibilité de se préparer à l'épreuve de la Licence Professionnelle portant sur la rédaction d'un rapport de stage et sa soutenance.
- de concrétiser son projet professionnel.

Le programme du stage est établi par le Chef d'Entreprise et le tuteur en accord avec l'équipe pédagogique, en fonction de la spécialisation de l'étudiant.

L'étudiant devra comprendre la problématique, l'intégrer dans son contexte, rechercher de l'information, proposer des méthodes de résolution, les faire valider par le tuteur et l'entreprise, organiser et piloter les différentes actions décidées et en rendre compte.

Le stage pourra intégrer la dimension internationale (par l'appartenance de l'entreprise d'accueil à un groupe multinational, par des opérations d'import-export ou un stage à l'étranger...).

Crédits ECTS : 8

IV. 6 – ALTERNANCE

La formation s'adressera en priorité aux étudiants désirant bénéficier d'un contrat de professionnalisation. L'alternance permet, grâce à la grande proximité des entreprises, d'obtenir des taux d'insertion proches de 80% sur le département. La recherche des entreprises d'accueil est effectuée par l'étudiant lui-même avec l'assistance du Service Universitaire de Formation Permanente et de sa chargée des relations entreprises. Les enseignements sont dispensés deux jours par semaine à l'université, les trois autres jours étant en entreprise. Un tuteur est identifié en entreprise et le suivi des relations entreprises est effectué en partenariat avec les deux organismes mandatés par les deux OPCA (OPCALIA et Agefos PME), AMF et Stratégis.

IV. 7 – MEMOIRE

Mémoire de stage

Le mémoire aura pour but d'identifier la nature et la qualité du travail fourni par l'étudiant lors de son stage dans l'entreprise. Au delà des aspects techniques, ce document doit montrer la capacité de l'étudiant à appliquer les connaissances acquises en tenant compte des contraintes organisationnelles.

Objectifs fixés à l'étudiant :

- Expliciter la nature et l'étendue des activités effectuées ;
- Expliquer et justifier les choix techniques et organisationnels ;
- Développer en profondeur un thème d'ordre technique, réglementaire, économique ou de recherche appliquée (ce choix étant validé par le tuteur universitaire et le tuteur professionnel) ;
- Expliciter les contraintes et les difficultés rencontrées ;
- Développer une critique constructive des situations rencontrées et proposer des pistes de développement.

Modalités de soutenance et d'évaluation :

- Le mémoire sera soutenu en présence des tuteurs (enseignant et professionnel) et d'un autre enseignant de la licence professionnelle. Une fiche d'évaluation sera constituée par l'équipe pédagogique afin d'homogénéiser les systèmes de notation.
- Durée de la soutenance : 40 min dont 20 min de soutenance et 20 min de questions.
- Date de la soutenance : mi-juillet.

Les modalités du mémoire sont identiques pour les étudiants en formation initiale et en formation continue.

Mémoire de projet tutoré

Le mémoire de projet tutoré doit permettre d'évaluer l'implication de chacun des étudiants du projet et mettre en évidence leur capacité à proposer des pistes de solutions à un problème complexe lié au champ de formation. Le mémoire est évalué par les tuteurs du projet.

IV. 8 – INTERNATIONAL

La formation est ouverte aux étudiants et aux professionnels de la zone Océan Indien d'un niveau de formation équivalent à bac+2. Nous avons développé un réseau important autour de la formation et de la recherche au niveau des universités malgaches, mais également aux Universités de l'Ile Maurice, des Comores et de Mayotte.

Les stages à l'étranger seront particulièrement recommandés et soutenus, en partenariat avec la Région Réunion qui apporte un concours particulièrement actif à la mobilité des étudiants.

IV. 9 – AUTRES MODALITES PEDAGOGIQUES

Nouvelles technologies

Les étudiants bénéficieront d'un environnement particulièrement riche autour des domaines technologiques qu'ils devront maîtriser.

Au niveau du Site Sud de l'université, des équipements importants seront disponibles dans le domaine de la maîtrise de l'énergie, des énergies renouvelables et du Génie de l'Environnement autour des recherches menées par le Laboratoire de Physique du Bâtiment et des Systèmes (LPBS), avec notamment les installations de l'IUT Site Pilote en énergie (éolienne, panneaux photovoltaïques, froid solaire, etc...) et d'un bâtiment à énergie positive instrumenté.

Service Commun de la Documentation

Le Service Commun de la Documentation mettra à la disposition des étudiants toute la documentation numérique ou sur supports associés aux champs de savoir et de compétences qui seront développés tout au long de la formation.

Le TOEIC

Le Site Universitaire du Tampon de formation possède une Maison des Langues qui sera associée à la formation autour de la préparation du TOEIC. Celle-ci se fait avec le soutien de tuteurs qui assistent les étudiants dans les laboratoires de langues mis à leur disposition.

V – Equipe pédagogique

V.1 – ENSEIGNANTS DE L'ETABLISSEMENT

Nom et grade des enseignants chercheurs, enseignants ou chercheurs	Section CNU (le cas échéant)	Composante d'appartenance au sein de l'établissement	Nombre d'heures assurées	Enseignements dispensés
Jean-Claude GATINA	60	UFR SHE	25	Mécanique, Thermique, Hydraulique
Laëtitia ADELARD	60	UFR SHE	25	Génie de l'environnement
Alain BASTIDE	60	UFR SHE	25	Génie Energétique
François GARDE	60	UFR SHE	25	Etude des Matériaux, Génie Civil, Bâtiment
Stéphane MANIN	06	IAE	15	Mercatique Industrielle
Robert TROMMSDORFF	06	IAE	20	Analyse des coûts, Gestion financière et budgétaire
Magali DEBAT	Doctorante		36	Economie Internationale
Laurence CASSIER	Formatrice indépendante Contractuelle UR		36	Langue des affaires : Anglais
Wendy CHANE TENG	Contractuelle UR (Pr Certifié de Chinois)		36	Chinois (Mandarin)

V. 2 – ENSEIGNANTS D'AUTRES ETABLISSEMENTS

Nom et grade	Etablissement d'origine	Nombre d'heures assurées	Enseignements dispensés
Jean Yves LAMBERT	Lycée de la Possession	20	Logistique Internationale
Claude RAT	Lycée Pierre Lagourgue	25	Electronique et électrotechnique
Serge BROUSSET	Lycée Pierre Lagourgue	25	Automatismes et systèmes numériques de production
Nelly LEE FUNG KAI	Lycée Pierre Lagourgue	15	Négociation, Vente Achat
Camille AHO NIENNE	Lycée Pierre Lagourgue	32	Communication commerciale Expression écrite

V. 3 – PROFESSIONNELS

Volume des enseignements dispensés par des professionnels, hors encadrement des stages et des projets tuteurés	
En heures	170
En pourcentage du volume total des heures d'enseignement	34 %

Nom et fonction des intervenants professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	UE concernée	Nombre d'heures assurées	Enseignements dispensés
Eric BERTRAND	Directeur des Etudes Groupe Synthèses Etudes et Stratégies	UE 3	10	Mercatique Industrielle
Jean François LEMAIRE	Directeur Marketing du Groupe Royal Bourbon	UE 5	20	Achat et vente industriels en environnement international
Marc-Henry DROUIN	Consultant en management commercial	UE5	10	Contexte juridique de la transaction
Thierry ROUQUETTE	Directeur Logistique Groupe Virgin	UE 4	15	Distribution industrielle
Christian FAISY	Chef de produit SFR	UE 5	10	Contexte juridique de la transaction
Jérôme CALVET	Directeur d'agence de Publicité	UE 4	10	Communication commerciale Expression écrite
Patrice PIQUET	Directeur de la société COMSEBO	UE 4	20	Démarche qualité
Frédéric CAZEAU	Responsable d'agence COREDIME	UE 4	20	Achat Industriel
Olivier ISAUTIER	Directeur de la société DUMESGNIL	UE 5	10	Distribution industrielle
Stéphane DELETRE	Consultant en Web développement	UE3	40	Informatique Appliquée, Internet et TICE
Fabrice LAURET	Responsable d'agence Foucque MATP	UE 5	5	Négociation, Vente Achat

V.4 – ANIMATION DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique est animée et pilotée par le responsable de la licence professionnelle, Jean Claude GATINA. Les modalités pédagogiques sont ainsi définies par le responsable de la

formation : type d'enseignements, examens, mise à disposition d'outils pédagogiques, examens, visites de sites, emploi du temps, jurys.

Une réunion en début et fin de formation rassemblera l'ensemble de l'équipe pédagogique et les responsables professionnels de stage pour évaluer le programme, le niveau moyen des étudiants et affiner éventuellement le contenu d'une année sur l'autre.

VI – Evaluation

VI. 1 – MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Le contrôle des connaissances est organisé sous forme de contrôle continu. La présence des étudiants à ces contrôles est obligatoire. Le contrôle continu est effectué en suivant la progression de l'enseignement. Les techniques de contrôle sont diverses : devoirs surveillés, interrogations orales, comptes rendus de travaux pratiques, appréciation des travaux de réalisation, etc....

Obtention du diplôme

Le diplôme de licence professionnelle Technico-commerciale est décerné aux étudiants lorsque 60 crédits correspondant aux parcours possibles validés localement ont été acquis.

Les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de dix a été obtenue sont capitalisables et font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

Evaluation d'un module (hors stage, mémoire et activité tutorée)

Chaque module fait l'objet d'évaluations en contrôle continu sur la base de règles spécifiques. Elles sont précisées en début de chaque module aux étudiants par voie d'affichage. Un module ne peut être évalué à partir d'un seul contrôle des connaissances. Chaque évaluation est notée entre 0 et 20.

Validation d'une unité d'enseignement

Chaque module d'une unité d'enseignement est affecté du coefficient proportionnel au volume horaire de l'UE ; la note de l'unité d'enseignement correspond à la moyenne simple des notes de module. Aucune note de module n'est éliminatoire.

Une unité d'enseignement est validée si la moyenne des modules qui la compose est supérieure à 10. L'étudiant se voit alors attribués les crédits correspondant à cette unité d'enseignement.

Compensation des unités d'enseignement

Si un étudiant obtient une moyenne comprise entre 8 et 10 dans une unité d'enseignement théorique (UE 1 à 6, hors projet tutoré et stage) il peut compenser cette unité d'enseignement avec une autre unité d'enseignement théorique afin que la moyenne des deux UE soit supérieure à 10. La compensation ne peut se faire que pour une seule unité d'enseignement théorique et à l'aide d'une seule autre unité d'enseignement théorique.

Une unité d'enseignement théorique dont la moyenne est inférieure à 8 ne peut être compensée.

Si l'étudiant obtient une moyenne comprise entre 8 et 10 dans une des deux unités d'enseignement professionnelle (UE 7 et 8 : projet tutoré et stage), il peut compenser cette unité

d'enseignement par l'autre unité d'enseignement professionnelle afin d'obtenir une moyenne supérieure à 10 dans les deux UE professionnelles.

La compensation d'une unité d'enseignement permet à l'étudiant d'acquérir les ECTS affectés à cette UE.

Evaluation du stage UE8 (Conduite d'une activité professionnelle)

Le stage est évalué par une moyenne pondérée entre :

- L'évaluation de l'entreprise (sur 20) : coeff. : 1
- La note du mémoire (sur 20) : coeff. : 3
- La note de la soutenance orale (sur 20) : coeff. : 3

L'UE 8 correspondant au stage ne peut être compensée qu'avec l'UE7.

Evaluation des projets tutorés UE7

- Notation du mémoire sur 20 correspondant à 6 ECTS

L'UE 7 correspondant au stage ne peut être compensée qu'avec l'UE8.

VI. 2 – JURY

La licence professionnelle est délivrée sur proposition d'un jury désigné en application de l'article 17 de la Loi n° 84-52 du 26 Janvier 1984. Ce jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels en relation avec le champ de formation et de compétence de la Licence Professionnelle.

VI. 3 – MODALITES D'EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

L'évaluation des enseignements et de la formation pourra s'appuyer sur des enquêtes menées auprès des étudiants, des enseignants et des personnels associés à la logistique de la formation, ainsi que des personnes déjà diplômées :

- Questionnaire auprès des étudiants en fin de chaque semestre
- Pourcentage de réussite à la licence professionnelle
 - Dès la première année,
 - Sur trois promotions cumulées.
- Pourcentage des diplômés insérés professionnellement.

Ces pourcentages pourront être comparés aux chiffres nationaux concernant la réussite et l'insertion professionnelle après la licence, toutes spécialités confondues.

Une approche plus qualitative pourra également être menée ; enquête qualitative auprès des diplômés et des entreprises.

Un comité de pilotage réuni au minimum une fois par an et composé d'enseignants et de professionnels sera chargé d'évaluer la formation en analysant les résultats des enquêtes.